



NOUVEAUTÉ : Accès à une mutuelle communale !

La ville de BROU par l'intermédiaire de son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a décidé de proposer à ses habitants une mutuelle communale.

Dans un contexte de baisse du pouvoir d'achat et d'augmentation des cotisations des complémentaires santé, la municipalité a signé, mardi 19 mars 2024, une convention de partenariat avec l'agence Axa de Brou afin de proposer une mutuelle communale. L'objectif est d'aider les habitants à mieux se soigner en évitant les renoncements ou les retards de soins pour des raisons financières. Cette mutuelle communale s'adresse à tous et tout particulièrement aux retraités, aux travailleurs indépendants, aux agriculteurs, ou encore aux fonctionnaires qui pourront bénéficier d'une réduction de 15% à 25% sur les cotisations et de démarches simplifiées, sans questionnaire médical et sans limite d'âge. Avec ce partenariat la commune souhaite offrir un service de proximité plus économique sur un large choix

de formule pour s'adapter à toutes les situations : couvrir les frais de santé essentiels (consultations, médicaments, hospitalisations) tout en renforçant les garanties de chacun selon ses besoins (Hospi, optique, dentaire...).

Toutes les modalités d'accessibilité à cette nouvelle mutuelle communale vous seront présentées lors d'une **réunion publique d'informations le mardi 14 mai 2024 à 18h30 à la salle des fêtes.**

Aucune exclusivité n'a été demandée à la commune lors de la mise en place de cette convention, aussi d'autres assureurs pourront proposer au CCAS une démarche équivalente ou d'une autre forme, toujours dans le but de favoriser la couverture santé des broutais et de préserver leur pouvoir d'achat.

Pour tout complément d'information il est possible de contacter le CCAS au 02 37 47 70 86 - ccas@brou28.com ou AXA au 02 37 47 03 81.



EDITO

Chers broutaines et broutains,

Dans ce Brou Infos de Printemps, nous vous rappelons les crues de cet hiver et les travaux engagés pour la restauration de l'Ozanne et malgré cette météo incertaine des manifestations ont pu avoir lieu, d'autres non.

Vous ne verrez donc pas cette année le traditionnel carnaval des écoles broutaines, du multi-accueil et des assistantes maternelles du RPE (Relais Petite Enfance), car celui-ci, malgré deux dates retenues, n'a pas pu avoir lieu à cause des intempéries (pluie annoncée et surtout grand vent). Heureusement, cela n'est pas arrivé souvent. Nous songerons à une autre organisation pour 2025.

Par contre, des inaugurations importantes ont eu lieu (gymnase, service carte d'identité/passeport et maison des associations) et un premier partenariat avec un assureur broutain qui vous permet d'accéder à une mutuelle communale.

De belles manifestations sportives également cet automne et au printemps (trail des Motivés de la Basket, Octobre Rose, Mars Bleu) qui font que Brou bouge, évolue, et ne cesse d'être une commune dynamique, une «petite ville de demain où il fait bon vivre, marcher et courir» !

Un zoom respectueux pour un grand Monsieur : merci à Bernard Chatel pour ces années de travailleur broutain et de président d'une association.

De nouveaux rendez-vous vous attendent pour ce printemps et cet été et chacun pourra trouver dans ceux-ci de quoi participer à sa façon.

Les services de la commune et les élus municipaux mettent tout en oeuvre pour vous rendre la vie la plus agréable possible à Brou.

L'équipe municipale



SMAR Loir & Eure 28 : Les travaux sur les ouvrages de l'Ozanne débuteront en juin.

Après avoir obtenu les différentes autorisations nécessaires, les travaux de restauration de l'Ozanne ont débuté fin janvier par la remise en état de la végétation des berges. Les arbres morts et malades ont été coupés et les accès pour le chantier ont été dégagés. Les mauvaises conditions météorologiques ont ralenti la progression des travaux qui vont reprendre en juin : le nouveau vannage, remplaçant le clapet de la Madeleine hors-service, sera installé, le clapet, route de Vaugelard, qui ne s'abaisse pas lors des crues, sera démonté et les vannes des anciens moulins de Brou et de Mousseaux resteront ouvertes en permanence. Ces travaux permettront de caler le niveau d'eau. Les aménagements sur le bief seront réalisés dans un second temps fin août.

Ces travaux éveillent votre curiosité, cependant pour des questions de sécurité, il est impératif de respecter les arrêtés municipaux fermant l'accès à la promenade communale. Un accident est vite arrivé !

Les crues de cet hiver :

ZOOM SUR...

Depuis mi-novembre 2023, suite aux pluies intenses, plusieurs épisodes de crues sont survenus. Le 23 février à 13h20, le maximum de la crue a été atteint : un débit de 48,6 m³/s a été enregistré à la station de Trizay-les-Bonneval. La crue décennale (1 année sur 10), d'un débit de 46,8 m³/s a été dépassée. Le débit de crue vicennale (1 année sur 20) est estimé à 54,4 m³/s. Cette crue est le résultat de plusieurs phénomènes conjugués : des pluies orageuses survenues sur des sols déjà saturés, les niveaux déjà hauts des cours d'eau et les fossés/vallées en partie saturés. Après plusieurs hivers très secs, sans crue, l'Ozanne nous rappelle qu'elle peut reprendre très vite ses droits et s'étendre naturellement sur les terrains qu'elle traverse. Avec un débit de 1,7 m³/s depuis ces derniers jours, la rivière est revenue à son niveau normal d'hiver. Les débits de l'Ozanne sont consultables sur le site vigicrues/Loire-Bretagne/Territoire-Maine-Loire-aval. À partir de septembre 2024, 3 autres stations d'alerte de crues, installées par le SMAR Loir & Eure 28 seront en service. Elles permettront d'envoyer des alertes aux communes de Brou et Bonneval.



DOSSIER

1, 2 et 3 ...

INAUGURATIONS !



Brou Infos Printemps/Été 2024

Directeur de la publication : Philippe Masson
Conception, Rédaction, Mise en page : Sandra Lesage, Nathalie Salin, Françoise Thirard
Dépôt légal : 702

Tirage : 2 100 exemplaires
© Mairie de Brou, Impression : Brou Publicité
Vous n'avez pas reçu le Brou Infos ? Contactez-nous au 02 37 47 70 81 ou communication@brou28.com

SENIORS : un nouveau service pour faciliter le maintien à domicile

Ouverture d'un CRT pour les secteurs de Brou, Bonneval et Illiers-Combray !

Depuis janvier 2024, le Centre de Ressources Territorial de l'EHPAD « Les Genêts » d'Illiers-Combray s'engage pleinement à répondre aux besoins des personnes âgées en perte d'autonomie de 60 ans et plus sur les secteurs d'Illiers-Combray, Brou et Bonneval.

Notre équipe pluridisciplinaire vous accompagne dans votre parcours de maintien à domicile et de lutte contre l'isolement.

Aux côtés de nos partenaires, nous proposons :

- des accompagnements renforcés avec :

- ▶ des bilans de kinésithérapie pour prévenir le risque de chutes,
 - ▶ des bilans de diététique pour prévenir le risque de dénutrition,
 - ▶ des ateliers de stimulation cognitive et motrice, individuels ou collectifs,
 - ▶ des temps de répit et de soutien des aidants.
- nous mettons également à disposition des ressources pour les professionnels et organisons des formations afin d'améliorer les pratiques professionnelles.

L'objectif du Centre de Ressources Territorial (CRT) est de permettre aux personnes âgées de rester le plus longtemps possible à domicile grâce à un accompagnement renforcé.

Plus d'infos au 02.19.16.00.20,

ou par mail à accueil.crt@ehpad-lesgenets28.fr.

L'équipe vous accueille également à la Maison de Santé Intercommunale, 6 rue Pasteur à ILLIERS-COMBRAY.



De gauche à droite : Laurence LAMBERT, infirmière coordinatrice, Virginie ABASQ, Assistante de Soins en Gériatrie, Dorine GLIN, Aide-Médico Psychologique, Sonia BOUGEATRE, Adjoint administratif.



7 octobre 2023
Trail de Brou



22 octobre 2023
Octobre rose



26 novembre 2023
Repas des aînés



du 10 au 30 décembre 2023
Exposition en hommage à Jean Moulin



22 décembre 2023

Collecte des écoles et collèges pour les Restos du cœur



20 et 24 décembre 2023

Le marché fête Noël



12 janvier 2024

Voeux de la municipalité



17 Mars 2024

Mars Bleu

Actus travaux

Programme des travaux de voirie pour 2024 :

Réfection de chaussée et trottoirs :

- ▶ Rue des 4 Vents entre la rue de Châteaudun et avenue Kennedy : réfection de chaussée/trottoir
- ▶ Route de Courtaulin : réfection des trottoirs (tranche 2 du carrefour Grosse Pierre au n°60)
- ▶ Rue du Docteur Rabourdin : réfection du trottoir côté Habitat Eurélien
- ▶ Place des Halles et de l'Hôtel de Ville : réparations de la chaussée.

De nouvelles aires de jeux :

- ▶ Au lotissement les Jardins de Villoiseau
- ▶ Au camping municipal



TRAVAUX: vers un nouveau pôle petite enfance !

Des travaux sont en cours sur le site du multi-accueil «Le Chalet», pour la restructuration et l'extension du pôle enfance et du Relais Petite Enfance (RPE)

Dans le cadre de sa politique petite enfance/enfance jeunesse, la Communauté de Communes du Grand Châteaudun s'est engagée en partenariat avec la CAF 28, la Protection Maternelle Infantile 28, le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir et la Région Centre-Val de Loir dans la création d'un pôle petite enfance à Brou sur le site actuel du multi-accueil Le Chalet.

Ce projet consiste à la réhabilitation du bâtiment existant «Le Chalet» pour accueillir le RPE du Grand Châteaudun et la construction du nouveau multi-accueil sur le terrain attenant.

L'espace RPE avec son bureau, sa salle d'activité pour les ateliers d'éveil assistantes maternelles/enfants, permettra de répondre aux missions d'information et d'accompagnement des familles

et des professionnels.

L'espace multi-accueil «Le Chalet» avec ses 3 dortoirs, sa salle d'activité et sa salle de restauration, aura une capacité d'accueil des jeunes enfants (à partir de 2 mois et demi jusqu'à leur 4^{ème} anniversaire) qui passera de 20 places à 28 places.

Les travaux qui ont débuté le 25 janvier 2024 sont programmés pour une ouverture potentielle du pôle petite enfance en 2025.





INAUGURATION des travaux du gymnase... vers la 3^{ème} et dernière phase !

La commune de Brou a lancé un ambitieux projet de construction, rénovation et restructuration des équipements sportifs depuis 2017 avec pour objectif d'enrichir son offre en matière d'équipements sportifs et d'améliorer la qualité de service pour les usagers (scolaires ou associatifs).

Le 23 mars 2019, la commune de Brou inaugurerait la nouvelle salle multisports route de Mottereau, première phase des travaux de rénovation des équipements sportifs. Le 23 mars 2024, la rénovation du Gymnase municipal (construit en 1966 et agrandi avec la salle de danse et le dojo en 1984), a été inaugurée en présence d'Hervé Jonathan, préfet d'Eure-et-Loir, de Kevin Poveda, sous-préfet, de Mohamed Moulay, conseiller régional délégué aux sports, de Fabien Verdier, président de la Communauté de Communes du Grand Châteaudun, de Philippe Masson et de plusieurs élus. Cette seconde phase du projet avait pour objectif d'assurer la sécurité des usagers et de réduire la facture énergétique. La commune, située en zone de revitalisation rurale (Z.R.R.) – labellisée « Terre de jeux 2024 » et « commune sportive (2020-2024) » par le Comité olympique et sportif du Centre-Val de Loire, a obtenu une aide financière de l'Agence Nationale du Sport de 500 000 € qui est venue compléter les subventions du Conseil régional Centre-Val de Loire dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territorial du Pays Dunois (200 000 €) et du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir (167 795 €) soit 56,4%



du montant total des travaux (1 574 895,65€ HT). Cela a permis une rénovation globale de la structure : tout y est passé du sol au plafond !

Les travaux d'isolation du bâtiment et d'éclairage led ont permis à la commune d'obtenir une prime

de 19 776,96 € HT grâce au dispositif des certificats d'économie d'énergie et surtout de réduire de 30% la facture énergétique.

Cette inauguration fût l'occasion de remercier les associations et les structures scolaires pour leur adaptabilité durant les travaux, les financeurs, les entreprises, les élus, les agents du service technique et administratif, qui ont pris part à cette belle rénovation.

En 2024, la phase 3 de ce vaste projet va se poursuivre avec la restructuration du plateau sportif : rénovation du terrain de football d'entraînement, création d'une piste d'athlétisme avec une aire de saut en hauteur, de saut en longueur et de lancer de poids et création d'un terrain de football en gazon synthétique. Toujours dans un souci de développement durable il est prévu d'équiper l'ensemble du site d'éclairage LED. Cette 3^{ème} phase concernera également la réhabilitation des terrains de tennis situés route de Mottereau. Les demandes de subventions sont en cours et les travaux devraient débuter courant avril et se terminer pour la rentrée de septembre.

La commune espère ainsi pleinement mériter ses Labels « Terre de jeux 2024 » et « Commune sportive 2020-2024 ». Souhaitons aux jeunes et moins jeunes sportifs brouains qu'ils exercent tous leurs talents avec ces nouvelles installations sportives et qu'ils portent les couleurs de notre « ville où il fait bon vivre » au plus haut niveau !



INAUGURÉS ÉGALEMENT ...

Le 30 janvier 2024, Philippe Masson, entouré d'élus a inauguré le **service de carte d'identité/passeport** en présence de Chantal Jubin, secrétaire générale à la sous-préfecture de Châteaudun.



L'occasion de rappeler les bonnes pratiques pour refaire sa carte d'identité ou son passeport : anticiper en faisant une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS, puis prendre rendez-vous sur rdv.mairie.fr et bien vérifier la liste

des documents à apporter et leur validité. Alors si vous passez un examen ou prévoyez un voyage... n'attendez pas la dernière minute pour renouveler vos titres !
Service carte d'identité/passeport de Brou ouvert les mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h. Pour toute aide dans vos démarches contactez la Maison France Services 09 64 22 75 72 - cni.psp@brou28.com

Le 20 février 2024, ce fût au tour de la **Maison des associations** d'être inaugurée, en présence de Kevin Poveda, sous-préfet de Châteaudun, de Philippe Masson, maire et ses adjoints, des agents du service technique et de quelques membres des asso-

ciations. Cette nouvelle structure propose 3 salles principalement dédiées aux associations broutaines mais également disponibles à la réservation pour le grand public.

N'hésitez pas à contacter la mairie pour toute demande de location et consulter notre site Internet pour découvrir les salles et nos tarifs. www.brou28.com 02 37 47 07 85



Zoom sur...

Remise de la médaille d'honneur de la ville à Bernard Chatel :



Vendredi 16 février 2024, Philippe Masson, accompagné de plusieurs élus, a remis la médaille d'honneur de la ville à Bernard Chatel, président de la FNACA de Brou (Fédération Nationale des Anciens Combattants en

Algérie-Maroc-Tunisie) durant 52 ans afin de le remercier au nom de la municipalité et de tous les habitants pour son implication dans le monde associatif du territoire broutain (commune, canton, arrondissement). C'est dans l'intimité que s'est déroulée cette remise de médaille au domicile des époux Chatel. Très ému et heureux de cette reconnaissance, il était entouré pour cette occasion par sa famille, par Daniel Guéret, Sénateur et Patrick Martin, maire de Mottereau, par des amis, par les porte-drapeaux de la FNACA et par son successeur Gilbert Thierry.

Au cours de son discours, Philippe Masson a rappelé l'importance du souvenir à travers nos anciens combattants et leurs associations, il a salué l'engagement de Bernard Chatel au sein de la FNACA, dont il a été membre dès sa création en 1970 puis président de 1971 à 2023, ainsi que son implication dans l'amicale des anciens combattants de Brou (AACPG). Il a salué sa présence sans faille aux côtés de la municipalité lors des cérémonies commémoratives au monument aux morts. Il a également pu le remercier pour son engagement au sein du comité des fêtes d'arrondissement pour l'organisation du calendrier des fêtes communal, cantonal et d'arrondissement dont il s'est occupé durant 42 ans.

C'est donc avec émotion et admiration pour son parcours que Philippe Masson lui a remis la médaille d'honneur de la ville au nom de la municipalité.

Solidarité

Une deuxième édition réussie pour Mars Bleu !



Vous étiez 170 participants à avoir bravé les intempéries et répondu présent à la marche/course organisée à l'occasion de mars bleu, mois de sensibilisation au dépistage du cancer colorectal. Les marcheurs et les coureurs ont été accueillis sous les halles dès 9h30. Laëtitia Gasnier et Lucie Barbier, infirmières Asalée/CPTS Sud 28, ont présenté une vidéo sur ce dépistage, puis Nathalie Salin, adjointe au maire, a remercié les participants, venus en nombre malgré le temps incertain, les infirmières et les bénévoles de la Ligue, ainsi que l'association les motivés de la basket qui s'est chargée des parcours et de l'encadrement. Grâce à vous, la Ligue d'Eure-&-Loir, représentée ce jour-là par sa présidente, Claude Eschmann, a pu récolter 584€ au bénéfice du bien être des malades du département.

Rendez-vous en mars 2025 pour une nouvelle édition !



ÉVÉNEMENTS :

Après la clôture des Estiv'Halles fin Août 2023, avec un programme très riche (voir : Brou Infos Automne 2023), puis le trail en Octobre, tout début décembre le week-end très pluvieux du Téléthon est venu terminer l'année 2023.

Nous repartons pour une nouvelle saison avec de nombreuses manifestations variées pour 2024. En ce premier trimestre, l'opération Mars Bleu, suivie du concert de Jazz avec Wax & Boogie rhythm combo, qui a enflammé la scène avec une rythmique d'enfer, a enthousiasmé le public venu très nombreux. Nous poursuivrons cette 9^{ème} saison des Estiv'Halles avec de nombreuses festivités chaque

week-end et dont le programme sera bientôt dévoilé. Sans oublier les nombreuses manifestations et animations organisées par les associations broutaines, tissu dynamique de la commune (soirées, tournois, championnats, rencontres sportives, chasse aux œufs, concert ...) et d'autres prévues pendant la période estivale. Je vous remercie ainsi que les services techniques pour la logistique. La date du 14^{ème} Forum des associations est fixée au samedi 7 septembre où nous vous attendons très nombreux. Rendez-vous très prochainement.

F.T.

CIVISME : la poubelle en permanence dans la rue, c'est non !!



La police municipale de Brou rappelle à tous quelques règles et notions élémentaires de propreté publique afin de préserver la qualité de notre cadre de vie.

Ainsi nous vous rappelons que vous ne devez déposer les poubelles sur le trottoir ou le bas-côté de la voie publique que la veille de la collecte à partir de 19 h et que vous devez impérativement retirer les bacs dans la journée, dès la collecte effectuée. Tout déchet déposé sur la voie publique en dehors de ces périodes de collecte peut faire

l'objet d'un constat et d'une verbalisation (article R 632-1 et R 635-8 du Code pénal). Et c'est la même chose si vous laissez des poubelles en permanence sur la voie publique, si vous jetez des déchets dans la nature ou si vous souillez le domaine public.

Laisser ses poubelles constamment dans la rue constitue une nuisance visuelle, voire olfactive, et le cas échéant, un obstacle au cheminement des piétons et personnes à mobilité réduite. Il est donc primordial de rentrer ses bacs au plus vite, dans un souci du respect d'autrui et pour préserver le bien vivre à Brou.

ENSEIGNEMENT : la municipalité réagit face à l'annonce d'une nouvelle fermeture de classe !



Direction académique des services de l'Éducation nationale d'Eure-et-Loir

Objet : Recours gracieux à l'encontre de la décision de fermeture d'une classe de l'école Jules Verne à la rentrée 2024

Madame la Directrice académique,

Par arrêté du 22 mars 2024, vous nous avez confirmé une fermeture de classe à l'école élémentaire Jules Verne en septembre 2024.

Depuis quelques années, la baisse des effectifs est régulière et à plusieurs reprises des postes d'enseignants ont déjà été supprimés dans cet établissement, notamment lors de la dernière rentrée scolaire. C'est une situation que nous déplorons en tant qu'élus et que nous dénonçons avec vigueur. Notre effectif passera alors à 26 élèves par classe à la rentrée de septembre 2024, ce qui en fera un des plus élevés du département.

Nous avons toujours défendu l'idée que l'Éducation est un investissement pour l'avenir et que tous nos jeunes doivent pouvoir accéder à un enseignement de qualité, en s'appuyant sur une équipe d'enseignants motivés, de beaux projets pédagogiques, des bâtiments entretenus et des équipements performants ainsi qu'une structure périscolaire

accueillante. Nous devrions justement profiter de la baisse des effectifs par classe pour améliorer les apprentissages et le taux de réussite dans notre école inclusive (à Brou, 1 classe sur les 5 est une classe ULIS) labellisée UNESCO.

Ces décisions unilatérales affectent majoritairement la carte scolaire en milieu rural ou semi-rural (ce qui est notre cas). Il serait grand temps que le soutien à la ruralité soit affiché comme une priorité par l'État en abaissant le seuil de fermeture dans les écoles à classes à plusieurs niveaux, notamment pour les communes classées en zone de revitalisation rurale (ZRR) labellisée « Petites villes de demain », comme c'est le cas pour Brou et que soit pris en compte l'Indice de Position Sociale de la commune (et non pas de tout le bassin de vie) qui est révélateur des difficultés rencontrées par certaines familles broutaines.

Je demande donc avec insistance à ce que la décision de fermeture de classe qui nous a été notifiée soit révisée lors du prochain Comité Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN).

Veuillez agréer, Madame la Directrice académique, l'expression de nos sincères salutations.

**Le Maire,
Philippe MASSON**

envoyé le 3/04/2024

Rendez-vous... de la municipalité

MAI

08 COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

18 PARCOURS DU COEUR FAMILLES

Rdv 8h30 devant la mairie, départ 9h
7km ou 12 km - 1€ de participation - ravitaillement offert
Non praticable pour les poussettes.

PARCOURS DU COEUR SENIORS

Rdv 14h devant l'EHPAD de Brou - petite randonnée de 1,6 km.

22 et 26 LE MARCHÉ FÊTE LES MAMANS

JUIN

09 ÉLECTIONS EUROPÉENNES

12 ET 16 LE MARCHÉ FÊTE LES PAPAS

15 FÊTE DE L'ÉCOTOURISME à l'Espace Nature & Loisirs

15 ET 16 JOURNÉES PORTES OUVERTES à l'Espace Nature & Loisirs

21 FÊTE DE LA MUSIQUE - CONCERT PLACE DES HALLES (et BBQ géant de l'ucia)

23 FEU DE ST JEAN PLACE DE LA NATION

JUILLET/AOÛT

DU 5 JUILLET AU 31 AOÛT LES ESTIV'HALLS

Chaque weekend des animations place des Halles

13 ET 14 JUILLET FESTIVITÉS DE LA FÊTE NATIONALE

14 AOÛT COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION DE BROU

Seniors :



**N'OUBLIEZ PAS
D'UTILISER**

VOS BONS CADEAUX !

Valables jusqu'au 30 juin 2024

Pour rappel, vous pouvez les utiliser chez les commerçants participants dont nous vous avons remis la liste.



RÉVISEZ
ANTICIPÉZ
RÉUSSISSEZ

Examens, concours, vérifiez dès maintenant la validité de vos titres d'identité.

N'attendez pas le dernier moment pour les renouveler !

Gagnez du temps avec la pré-demande en ligne sur www.ia93.fr



REPUBLIQUE FRANÇAISE
France services
Du 15 avril au 27 mai
CHAQUE LUNDI de 9h à 12h sur RDV

Besoin d'aide
pour votre déclaration de revenus ?

DATE LIMITE de déclaration en LIGNE 30 mai 2024
Plus de renseignements contactez le Maire Philippe Masson

MAISON FRANCE SERVICES de Brou
Parc du 11 de l'Arc
22 rue de la Croisette
27400 Brou

09 64 22 75 72
www.ia93.fr

RESTEZ INFORMÉS EN CONSULTANT RÉGULIÈREMENT :



www.brou28.com



Ville de Brou



Maison France Services de Brou

Suivez-nous sur Instagram
[villedébrou28](https://www.instagram.com/villedébrou28)



Instagram

TÉLÉCHARGEZ votre panneau lumineux dans votre poche

